

## La procession de Neuf lieues



A travers la campagne limousine...  
© Xavier Guibert



Croix des Forges  
© Xavier Guibert



Croix d'Aire  
© Xavier Guibert

### Description sommaire

La procession de Neuf lieues, plusieurs fois centenaire, est une tradition bien ancrée chez les habitants de la Basse Marche (située au nord de la Nouvelle-Aquitaine) qui y participent à divers titres, de la décoration d'une croix à une marche de vingt heures.

La procession est le point d'orgue d'un triptyque cérémonial en l'honneur de saint Maximin, patron de l'église de Magnac-Laval : la grand-messe de la Pentecôte célébrée en présence des confréries des villes voisines, qui se termine par une courte cérémonie dédiée à saint Maximin ; immédiatement après la messe, la procession des Remparts, qui suit le tracé des anciens remparts de la ville ; enfin, la procession de Neuf lieues le lundi de Pentecôte.

La procession commence dans la nuit qui suit le dimanche de la Pentecôte, après la messe célébrée à minuit en l'église de Magnac-Laval. Elle parcourt une boucle de neuf lieues « de Gascogne », soit 53 km, comprenant 48 stations matérialisées par des croix fleuries par les familles riveraines pour se terminer à son point de départ vers 20 heures 30 par une cérémonie.

Tradition unique vu la distance à parcourir sans sommeil, la procession devient cérémoniale à partir de la croix de Sirvenon, située à deux kilomètres de son terme à Magnac-Laval. La statue de saint Maximin, sur les épaules de quatre porteurs, intègre alors le cortège ; les prêtres portent leurs vêtements sacerdotaux, les membres de la confrérie de Saint Maximin leur écharpe verte à liseré blanc.

## I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

### I.1. Nom

*En français*

La procession de Neuf lieues

*En langue régionale*

Le nom de la procession en dialecte marchois est (plutôt « était ») « *la porciou de Neu lieues* ».

En raison de la situation géographique de la région de la Marche, le marchois est un parler de transition entre la langue d'oc et la langue d'oïl. Plus précisément, le dialecte parlé autour de Magnac-

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

Laval (avec des variations de village en village) est la variante « méridionale » du marchois.

Il subsiste aujourd'hui de ce nom marchois la prononciation communément utilisée en français : « la procession de Neu lieues » (où le « f » est muet).

### I.2. Domaine(s) de classification, selon l'UNESCO

Pratiques sociales, rituels et événements festifs

### I.3. Communauté(s), groupe(s) et individu(s) liés à la pratique

Les processionneurs, au cœur de la pratique, sont des marcheurs, croyants en majorité mais pas exclusivement, en quête de spiritualité, de partage dans l'effort et de plaisir de parcourir la campagne haut-limousine. Leur nombre évolue selon les époques. Depuis 2014, il est de l'ordre de 200 au cours de la nuit, 400 dans la journée et 1.000 en fin de procession.

La pratique revêt des formes diverses selon les communautés qui peuvent être des familles ou des groupes de bénévoles. Fleurir une croix ; retrouver un ou des processionneurs avec un petit déjeuner chaud et des sièges au petit matin, partager le déjeuner ou simplement les saluer au bord de leur route, parfois en plusieurs endroits en suivant la procession en voiture ; vérifier que les passages de haies seront possibles pour les franchissements traditionnels ; installer la grande tente sous laquelle les processionneurs et accompagnateurs prendront leur déjeuner ; préparer ce repas chaud pour deux à trois cents personnes ; apporter à la croix de Sirvenon les ornements propres à la fin de la procession pour les processionneurs : toutes ces actions participent à la vie de la procession.

Pour tous, la procession représente une tradition, qu'ils ont toujours connue et qu'il faut cultiver.

A titre individuel, les motivations des processionneurs - le mot « motivations » a tout son sens vu l'effort à accomplir - sont variées :

- Cheminer intérieurement, réfléchir sur sa vie et celle de ses proches, ce que permet cette longue interruption de sa vie de tous les jours par vingt heures de marche en dehors des bruits de toutes sortes, dans un effort exigeant donc peu propice à la rêverie,
- Maintenir la tradition,
- Marcher pour un proche, souvent un malade ou un ancien processionneur diminué,
- Revisiter sa foi chrétienne,
- Retrouver ses amis (des jeunes leurs camarades de classe) ou sa famille originaire de la région maintenant dispersée,
- Présenter au saint des vœux de mariage ou de naissance,
- Obtenir de bonnes récoltes (motivation historique désormais peu fréquente).

Traditionnellement, deux comptages précis sont réalisés avant et après la pause du petit-déjeuner : l'un à 5 heures du matin à la maison Pézard, l'autre à 9 heures lors de la traversée de la rivière Brame au lieu-dit « le trou de Saint Maximin » sur une étroite passerelle. D'autres comptages sont moins systématiques. En 2023, le nombre de processionneurs a été de 211 à Pézard et 220 à la passerelle. A La Graule (vers 15 heures) il était de 400 avant de dépasser les mille entre Sirvenon et Magnac-Laval, en fin de parcours.

Toutes les générations sont représentées y compris, parmi les marcheurs qui bouclent l'ensemble du parcours, des septuagénaires en forme aux jeunes adolescents comme des scouts.

Les participants résident dans la région ou y ont des attaches familiales. C'est une occasion pour eux

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

de se retrouver tous les ans.

La confrérie de Saint Maximin est l'organisatrice de la procession. Elle bénéficie du soutien de la paroisse, des communes dont les voies sont empruntées, de la sous-préfecture de Bellac, des propriétaires des espaces privés traversés et de la gendarmerie lorsque la sécurité routière est engagée.

Les maires ou adjoints des communes traversées s'attachent souvent à être présents devant une croix (en général la première) située sur leur territoire.

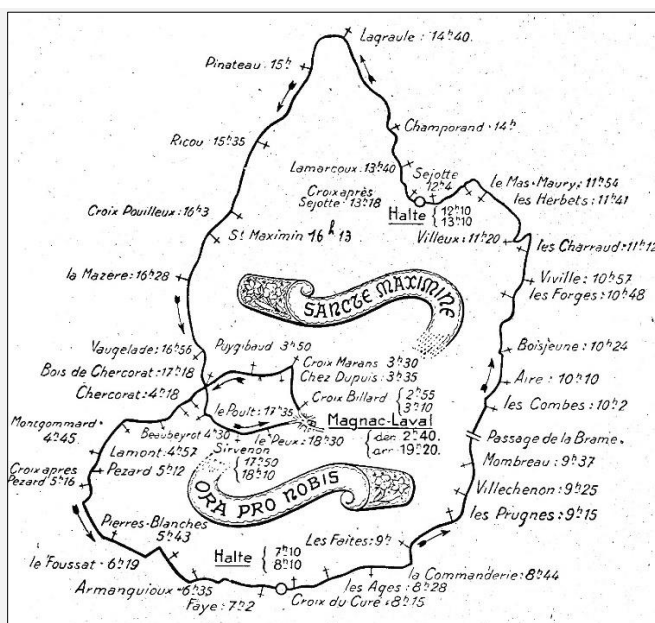
### I.4. Localisation physique

#### Lieu(x) de la pratique en France

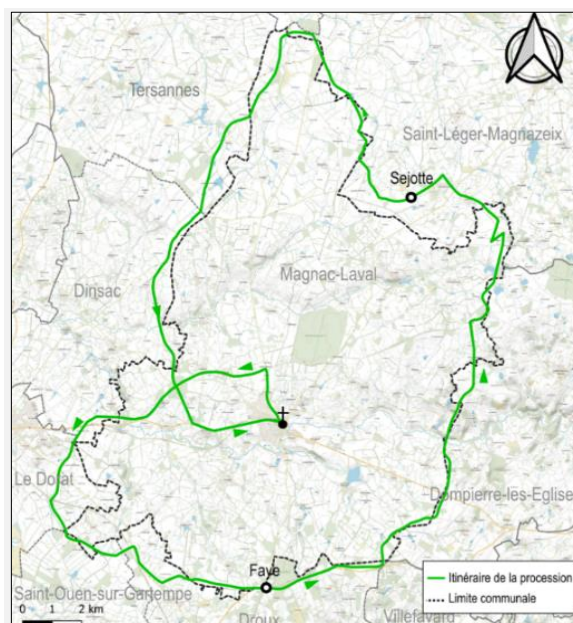
Le lieu de la pratique est la région Nouvelle-Aquitaine, plus précisément le nord de la Haute-Vienne.

La procession se déroule à Magnac-Laval dont elle parcourt le périmètre tout en pénétrant les communes limitrophes du Dorat, de Saint-Ouen-sur-Gartempe, Droux, Villefavard, Dompierre-les-Églises, Saint-Léger-Magnazeix, Lussac-les-Églises et Tersannes.

Les cartes ci-dessous représentent, à gauche, le tracé du parcours (indiquant les heures précises des différents arrêts) tel qu'il a été imprimé en 1945 et, à droite, sa juxtaposition avec les limites de la commune de Magnac-Laval.



Tracé de la procession extrait de René d'Abadie (1945)



Tracé et périmètre de Magnac-Laval  
© Roland Lerouxel

#### Pratique similaire en France et/ou à l'étranger

Les processions sont des pratiques anciennes, comme celles dédiées à Dionysos décrites par Aristote au IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, et quasiment universelles puisqu'il en existe sur tous les continents pays et dans la plupart des religions. Des processions sont facilement identifiables en Europe, aux Etats-Unis, en Amérique latine, en Inde, Indonésie, à l'Île Maurice, au Burkina Fasso.

En France, nombreuses sont les processions dynamiques et maintenant documentées. Citons :

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

- les Troménies bretonnes qui se déroulent à plusieurs dates dans le Finistère, passées depuis 2000 de quatre à huit par la recréation de processions abandonnées,
- la Granitula le Vendredi saint dans plusieurs villes corses,
- le Tour du Saint Cordon le deuxième dimanche de septembre à Valenciennes,
- la procession de la Sanch le Vendredi saint à Perpignan et d'autres villes du Roussillon,
- la procession de la Lunade, lors de la fête de la Saint Jean à Tulle,
- le Petit tour de Ceaucé le lundi de la Pentecôte à Ceaucé (Orne).

Non documentées, de courtes processions ont lieu annuellement tout près de Magnac-Laval à La Bazeuge (à 7 km), du Dorat à Oradour-Saint-Genest (à 7 et 13 km) et Dompierre-les-Églises (à 8 km).

Parmi les plus anciennes des processions françaises, la procession de Neuf lieues est, de loin, avec 53 km parcourus, la plus longue. A vrai dire, aucune procession connue n'est aussi longue dans le monde.

Des pratiques similaires aux processions existent :

- les pèlerinages, souvent mieux connus que les processions, rassemblent aussi des participants croyants et non-croyants. A la différence des processions qui sont collectives, seulement leur point d'arrivée est commun à tous : chacun participe à son rythme, que ce soit seul ou en groupe. Par ailleurs, si le point d'arrivée est un lieu saint dans les deux cas, un autre point différenciant est que le point de départ d'une procession l'est aussi, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les pèlerinages.

- de nombreuses célébrations partagent des similarités autres que le fait de marcher : longue histoire, origine religieuse, forte adhésion indépendamment des croyances, ténacité de la tradition. C'est la cas notamment des ostensions limousines, qui ont lieu tous les sept ans et durent environ deux mois. Les populations des villes concernées et des alentours y participent massivement, indépendamment de la foi de chacun. Parmi les plus renommées, signalons celles du Dorat, situé à sept kilomètres de Magnac-Laval : des milliers de personnes y assistent, les confréries dont celle de Saint Maximin sont invitées à défiler avec leurs écharpes vertes à liseré blanc, comme la confrérie de Saint Israël et Saint Théobald (du Dorat), avec ses écharpes rouges et vertes, est invitée aux cérémonies de Magnac-Laval.

### I.5. Description détaillée de la pratique

La procession de Neuf lieues a lieu chaque année le lundi de la Pentecôte.

Elle fait partie d'un cycle de plusieurs célébrations traditionnelles de Magnac-Laval :

- L'après-midi du dimanche qui suit l'Ascension, la procession de La lieue, dédiée à la Vierge Marie, avec l'église de Magnac-Laval comme points de départ et d'arrivée. La tradition veut que le buste de la Vierge ne soit porté que par des femmes.

- Le jour de la Pentecôte, la grand-messe pour laquelle les confréries limousines sont invitées. Revêtus de leurs écharpes aux couleurs distinctives, leurs membres entrent en cortège dans l'église, où ils ont leurs places réservées. Les confrères de Saint Maximin, occupent des sièges entourant le chœur de l'église. La messe se termine par une courte cérémonie dédiée à saint Maximin au cours de laquelle les nouveaux membres de la confrérie de Saint Maximin sont officiellement intronisés.

- A la suite de la grand-messe, les fidèles participent à la procession ostentatoire des Remparts, d'environ cinq cents mètres parcourus en une quarantaine de minutes, qui suit le tracé des anciens remparts de la ville dans un ordre bien établi : la bannière de saint Maximin, les confréries selon leur ordre protocolaire basée sur leur ancienneté, la deuxième bannière (blanche) de la confrérie, le reliquaire de saint Maximin, la statue de saint Maximin, les confrères de saint Maximin, les fidèles,



## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

la croix, le prêtre et les officiants entourés du chœur des chantres. Le cortège s'arrête pour une bénédiction en trois stations.

- En fin de la journée de Pentecôte, à minuit, commence une messe chantée de plus d'une heure dont la fin donnera le départ de la procession qui se déroulera jusqu'au lundi soir.

- Le mardi matin, une messe d'action de grâce suivie, au cimetière, d'un hommage aux confrères et curés de la paroisse défunts.

La procession de Neuf lieues commence donc dans la nuit qui suit le dimanche de la Pentecôte, par une messe chantée qui commence à minuit, au cours de laquelle les confrères de Saint Maximin Se trouvent, avec leurs écharpes, dans le chœur comme pendant la grand-messe. Cette messe rassemble les processionneurs et des fidèles qui ne marcheront pas. Réciproquement, certains processionneurs (dont les non-croyants) rejoignent l'église à 1 heure.

A la sortie de l'église, le cortège se met en ordre de marche. La bannière verte de saint Maximin, en tête, est suivie des processionneurs tandis que la croix et le chœur des chantres accompagnent le prêtre et les autres officiants à l'arrière.

Le long des rues, les habitants ont décoré leurs maisons en l'honneur de saint Maximin : bougies, statuettes, couronnes et drapeaux verts et blancs.

Les processionneurs portent volontiers deux types d'emblème sur eux : couronnes vertes et blanches, soit larges autour du cou soit plus petites à la ceinture, couronnes décrites dans le paragraphe I.7 ; médailles qu'ils ont reçues après avoir effectué l'ensemble du parcours comme indiqué plus bas dans ce paragraphe. Certains portent, en plus de leur propre médaille, celle d'un proche, décédé ou inapte désormais à cette longue marche.

L'itinéraire, long de neuf lieues « de Gascogne » soit 53 km, se termine en l'église de Magnac-Laval.

L'itinéraire comprend 48 stations matérialisées par des croix comme on en trouve dans beaucoup de régions. Ici, pour la procession, les familles qui vivent à proximité les préparent en les fleurissant. Il s'agit là d'une charge et d'un honneur pour les familles qui retiennent cette date pour laquelle elles doivent s'organiser avec des proches, car rassembler la verdure et les fleurs et les fixer sur des croix qui dépassent souvent 2,50 m de haut (socle compris) représente un travail physique, long et minutieux.

A l'arrivée à chaque station, le porteur de la bannière salue la croix en inclinant respectueusement la bannière et, après l'avoir relevée, en se signant. Les personnes (en général une famille) qui ont fleuri la croix se tiennent à ses côtés jusqu'à l'arrivée du prêtre officiant pour cette croix, entouré du chœur des chantres. Le prêtre salue la famille et la remercie. Un participant, prêtre ou non, propose une intention de prière avant la bénédiction donnée par le prêtre. Il est alors temps de quitter la famille et de partir pour la station suivante.

La bénédiction est soit courte en français, soit, dans plus de 50% des cas, plus longue, en latin selon le dialogue chanté suivant :

Prêtre : « *Adjutorium nostrum in nomine Domini* » (Notre secours est dans le nom du Seigneur)

Réponse du chœur et de quelques fidèles : « *Qui fecit caelum et terram* » (Qui a fait le ciel et la terre)

P : « *Sit nomen Domini benedictum* » (Que soit béni le nom du Seigneur)

R : « *Ex hoc nunc et usque in saeculum* » (Maintenant et pour les siècles).

P : « *Ora pro nobis sancta Dei Genitrix* » (Priez pour nous Sainte Mère de Dieu).

R : « *Ut digni efficiamur promissionibus Christi* » (Afin que nous devenions dignes des promesses du Christ).

P : « *Ora pro nobis sancte Maximine pastor egregie* » (Priez pour nous, saint Maximin, pasteur incomparable).

R : « *Ora pro nobis Deum Alleluia* » (Priez Dieu pour nous, Alléluia).

P : « *Ut fructus terrae dare et conservare digneris* » (de nous donner les fruits de la terre et les conserver).

R : « *Te rogamus audi nos* » (Nous t'en prions, écoute-nous).

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

Prêtre, en bénissant l'assemblée avec la croix de la procession : « *Benedictio Dei omnipotentis : Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat super vos et maneat semper* » (Que la bénédiction du Dieu Tout Puissant : le Père, le Fils et l'Esprit Saint, descende sur vous et y demeure à jamais).

R : « *Amen* » (Ainsi soit-il !)

De ce parcours commencé dans le mystère de la nuit, chacun conservera ses souvenirs : les fossés débordant d'eau qu'on traverse en s'aidant mutuellement, le silence rompu par le galop des chevaux du haras de Pézard derrière la haie bordant le chemin, les majestueuses pierres blanches autour de la croix qui porte leur nom, une retrouvaille sans voir son visage avec une personne rencontrée des années plus tôt...

Un premier long arrêt est consacré au petit-déjeuner, à 7 heures du matin après 16 km de marche au lieu-dit de Faye (sur la commune de Magnac-Laval). Les processionneurs retrouvent leurs proches venus en voiture leur apporter un petit-déjeuner chaud et solide, sans oublier des sièges bienvenus dans ces circonstances.

A partir de Faye, au gré des stations, le cortège se renforce de nouveaux venus, alors que, réciproquement, certains processionneurs ont choisi de ne marcher que la nuit. Chacun a ainsi adapté son parcours à ses contraintes.

La lumière du jour rend l'atmosphère plus usuelle. Après quelques kilomètres sur la route nationale sous la protection de la Gendarmerie nationale, le parcours se poursuit sur des chemins de terre et en lisière des champs. Les processionneurs échangent plus volontiers que la nuit qui demande plus d'attention, dans cette campagne où se succèdent vallons, étangs et la rivière Brame traversée sur une passerelle.

Le second long arrêt intervient vers 12h30 après 31 km, pour le déjeuner, au lieu-dit du Mas Mauvis (commune de Saint-Léger-Magnazeix). Comme pour le petit-déjeuner, les familles et amis retrouvent leurs processionneurs pour pique-niquer. Un repas est aussi proposé par la confrérie de Saint Maximin sous la vaste tente qu'elle a dressée. Les processionneurs retrouvent des personnes venues seulement pour le repas dans une atmosphère bon enfant entretenue par les bénévoles qui commencent leur service par une soupe bien chaude apportée à table.

De l'avis général, la marche de la demi-journée qui suit est la plus difficile. Retard de sommeil, fatigue des corps, ampoules et, peut-être surtout, un parcours constitué de longues traversées de parcelles plates qui se succèdent : une fois une haie lointaine atteinte, une nouvelle longue traversée attend le processionneur, ce qui va se répéter plusieurs fois avec peu de stations pour se reposer. La solidarité entre processionneurs prend ici tout son sens. Chacun aura à cœur d'aider son voisin, connu ou inconnu, par un encouragement, un peu d'eau, une courte halte, un pansement, un appel à l'infirmier ou le médecin, ou, à contre-cœur le conseil d'avoir la sagesse d'arrêter. A partir de la croix de Ricou (43<sup>ème</sup> kilomètre) et surtout la croix Pouilleux (45<sup>ème</sup>), les paysages deviennent plus agréables, les habitations plus présentes et les stations plus fréquentes.

En fin de parcours, à la croix de Sirvenon située à deux kilomètres de Magnac-Laval, la procession devient plus cérémoniale. La statue de saint Maximin qui a été apportée depuis Magnac-Laval, est intégrée au cortège sur les épaules de quatre porteurs. La deuxième bannière de la confrérie, précède les porteurs. Le ou les prêtres portent leurs vêtements sacerdotaux, les membres de la confrérie de Saint Maximin leur écharpe verte à liseré blanc.

Le long des tout derniers kilomètres, une foule chaleureuse accueille les processionneurs, témoignant de l'importance de cette tradition pour Magnac-Laval et les communes qui l'entourent.

La procession a la particularité d'avoir conservé des chants grégoriens des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, autrefois chantés dans le diocèse de Limoges, dont l'usage est perdu à cette exception.

Le parcours se termine par une boucle de cinq cents mètres dans le centre de Magnac-Laval, qui reprend l'itinéraire de la procession des Remparts du dimanche de la Pentecôte.

La procession s'achève dans l'église par une cérémonie où chacun goûte le bonheur d'être arrivé au

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

terme de ce qui tout à la fois une fête et une épreuve physique. Les membres de la confrérie retrouvent leurs places dans le chœur. Après d'ultimes chants, le bayle met à l'honneur les processionneurs qui ont bouclé la procession pour la trentième, quarantième, cinquantième et soixantième fois. Assisté des vice-bayles, il remet à tous les médailles selon le nombre de fois qu'ils ont effectué tout le parcours : médaille souvenir pour la première procession, palme de bronze pour la troisième, étoile de bronze pour la cinquième, d'argent pour la dixième, palme d'argent pour la vingtième, médaille d'or pour la trentième, émail pour la cinquantième.



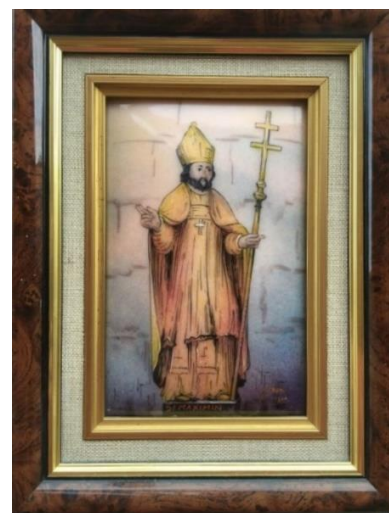
*Médaille simple (3cm)  
(une procession)  
Ph. © Serge Périneau*



*Médaille avec palme  
(trois processions)  
Ph. © Serge Périneau*



*Médaille d'or  
(trente processions)  
Ph. © Jean-Luc  
Massonneau*



*Émail de saint Maximin  
(24,5cmx19cm)  
(cinquante processions)  
Ph. © Serge Périneau*

Le lendemain, mardi, une messe d'action de grâce, chantée dans la bonne humeur après les efforts et la tension vécus par les organisateurs-acteurs la veille, est suivie d'une visite des tombes des confrères et curés de la paroisse défunts. La confrérie et ses proches se retrouvent ensuite pour un déjeuner sous la vaste tente du Mas Mauvis utilisée la veille, joyeux déjeuner de l'amitié qui se termine tard par le démontage des tables et chaises prêtées par les mairies. Cette journée fraternelle correspond à l'idée qu'on peut se faire d'un «after».

Plusieurs légendes rapprochent la procession de Neuf lieues de la vie de saint Maximin, parmi lesquelles :

- Saint Maximin et saint Martin de Tours ont été reçus frugalement par un paysan dans sa maison de Pézard (commune du Dorat) ;
- Saint Maximin et saint Martin de Tours, après avoir dormi sous un chêne entre les stations de Vaugelade et Chercorat, ont chacun dessiné en les parcourant les pourtours de sa paroisse, Magnac pour Maximin et Dinsac pour Martin – saint Maximin étant plus en forme que saint Martin, la paroisse de Magnac est plus vaste que celle de Dinsac ;
- Dans le « trou de Saint Maximin » évoqué dans le paragraphe I.3, que Maximin a traversé à gué, la population a dû trouver le moyen de passer en installant une charrette dans la rivière. Une année où un anneau de bœuf est tombé, l'endroit s'est révélé très profond, d'où son nom ;
- Saint Maximin a fait visiter au Bon Dieu, main dans la main, la campagne limousine ;
- Dans l'histoire même de saint Maximin, plusieurs affirmations ne sont pas prouvées, comme sa naissance en Poitou et la confrontation entre Trévirois et Poitevins pour sa dépouille à Magnac.

Les chants sont surtout entonnés au cours de la messe de minuit et de la cérémonie d'arrivée, où les fidèles ont les paroles à leur disposition, ce qui n'est pas le cas pendant la marche. Au cours de la

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

procession, le chœur des chantres prend le relais, souvent en latin, pour les bénédictions (dont le texte en latin figure plus haut) et les antiennes dédiées aux patrons des communes traversées (chantées devant une croix de la commune).

### I.6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

Le français en général.

Toutefois, le latin reste bien présent :

- Plusieurs psaumes chantés par le chœur des chantres : « Veni Creator » (« Viens, esprit créateur »), « Magnacum Praeses » (« Patron de Magnac ») et des antiennes chantées à certaines stations pour les patrons des anciennes paroisses traversées,
- Bénédiction sous la forme d'un dialogue de six prières et réponses entre l'officiant et les fidèles reproduit en I.5, lors de plus de la moitié des stations
- « *Sancte Maximine, ora pro nobis* » (Saint Maximin, priez pour nous), antienne lancée spontanément par tout processionneur et repris en réponse par ses voisins, en particulier à l'arrivée à des stations et sur les derniers kilomètres, entre la croix de Sirvenon et l'arrivée à l'église.

### I.7. Éléments matériels liés à la pratique

#### *Patrimoine bâti*

Haute-Vienne, Magnac-Laval, église Saint-Maximin, inscrite sous le n°PA00100385 dans la base Mérimée des immeubles protégés au titre des monuments historiques en totalité depuis 2009 (sa façade et son clocher depuis 1925)

(<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00100385>) [consulté le 24 septembre 2024].

Haute-Vienne, Magnac-Laval, église Saint-Maximin, deux vitraux consacrés à la procession reproduits ci-dessous :

- Vitrail réalisé en 1900, au patrimoine de la région Nouvelle-Aquitaine sous le nom « Verrière hagiographique : la procession dédiée à saint Maximin » dont la référence est IVR74\_20128700381NUCA

(<https://www.patrimoine-nouvelle-aquitaine.fr/Default/doc/IllustrationsMed/e1d77a30-b929-4bc6-b7b2-30f787740610/verriere-hagiographique-baie-5-la-procession-dediee-a-saint-maximin>)

[consulté le 24 septembre 2024].

- Vitrail de 1988 au patrimoine de la région Nouvelle-Aquitaine sous le nom « Verrière hagiographique : la procession dédiée à saint Maximin » dont la référence est IVR74\_20128700382NUCA

(<https://www.patrimoine-nouvelle-aquitaine.fr/Default/doc/IllustrationsMed/1455b86e-8ae2-4368-8e00-535d1cc64d1a/verriere-hagiographique-la-procession-de-saint-maximim>) [consulté le 24 septembre 2024].

Haute-Vienne, Magnac-Laval, chapelle de Chercorat, vitrail de saint Maximin, témoin de l'importance de son culte, reproduit ci-dessous.



## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE



Église de Magnac-Laval  
© Serge Périneau



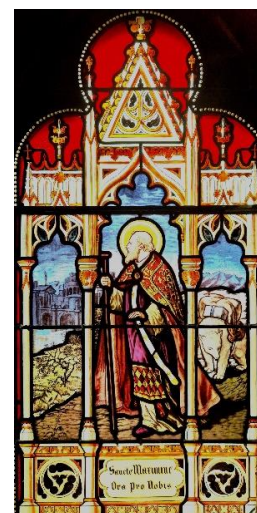
Porche de l'église de Magnac-Laval  
© Maud Périneau



Vitraïl de 1900, église  
de Magnac-Laval  
© Serge Périneau



Vitraïl de 1988, église  
de Magnac-Laval  
© Christine Debroche



Vitraïl du XIXe, chapelle  
de Chercorat, Magnac-Laval  
© Serge Périneau

Autres éléments matériels fixes mais non bâtis qui ont toute leur importance : les propriétés agricoles traversées par la procession, que les agriculteurs ont à cœur d'ouvrir et de préparer pour cette unique occasion annuelle.

### Objets, outils, matériaux supports

Deux objets mobiles importants (dont la confrérie partage la responsabilité avec la paroisse) sont portés sur l'ensemble du parcours : la bannière verte de saint Maximin en tête de cortège et la croix

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

à côté du prêtre qui l'utilise pour les bénédictions. Deux autres sont apportés par les soins de la confrérie à la croix de Sirvenon, située à deux kilomètres de l'église : la statue de saint Maximin, portée par quatre hommes devant le prêtre et la deuxième bannière (blanche) de la confrérie qui précède la statue. La statue est l'objet de la notice descriptive n°PM87001126 dans la base Palissy du patrimoine mobilier français (<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM87001126>) [consulté le 24 septembre 2024].



*Bannière de saint Maximin*  
© Xavier Guibert



*Croix de la procession*  
© Eliane Lemerrier



*Statue de saint Maximin XVIIIe*  
© Région Nouvelle-Aquitaine,  
*Inventaire général*  
*du patrimoine culturel*

Parmi ces quatre objets, seule la statue de saint Maximin, du XVIIIe siècle, présente un intérêt patrimonial. Si les bannières ont une forte valeur symbolique, elles sont récentes parce que parfois remplacées en raison des intempéries qu'elles subissent comme en 2024 où il a quasiment plu de bout en bout. La bannière verte l'a été en 2019. La croix, quant à elle, ne présente pas non plus d'intérêt particulier.

Les processionneurs portent, à titre individuel, deux objets emblématiques :

- La couronne verte et blanche, autour du cou ou à la ceinture : cette couronne est traditionnellement composée d'une armature circulaire constituée de branches souples couverte de mousse des bois et décorée de fleurs blanches. La préparation de ces couronnes naturelles exigeant plusieurs heures, la mousse et les fleurs sont fréquemment remplacées par des imitations en papier. Des habitantes de Magnac-Laval confectionnent volontiers des couronnes pour les processionneurs qu'elles connaissent.

- La médaille obtenue lors de la ou des précédentes processions comme indiqué dans le paragraphe I.5. Si cette médaille est forte en symbolique pour son récipiendaire, elle n'a pas de valeur artistique. Historiquement, la représentation gravée a varié. Son fabricant est l'industriel choisi par la confrérie au coup par coup selon ses besoins et les offres disponibles.



## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE



*Couronnes de processionneurs*  
© Eliane Lemerrier

Les supports fixes sont les quarante-huit croix qui jalonnent le parcours, entretenues par la confrérie de Saint Maximin et fleuries pour l'accueil de la procession par les riverains, pour qui cette responsabilité est un honneur.



*Préparation de la croix de La Graule*  
© Institut d'Estudis Occitans dau Lemosin



*Croix des Pierres blanches*  
© Mireille Périneau

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE



*Croix de Viville*  
© Marc Périneau



*Croix des Combes*  
© Francis Périneau

Le véritable support d'information du processionneur est le *Recueil des prières et livret d'accompagnement du processionneur*, réédité par la confrérie de Saint Maximin en mai 2024. Le *Recueil* contient, outre l'ensemble des chants et psaumes entonnés pendant la procession, les plans des différents secteurs du parcours et le kilométrage précis, qui permet au processionneur fatigué de savoir combien de kilomètres il lui reste à parcourir.

## **II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT**

### **II.1. Modes d'apprentissage et de transmission**

La transmission est essentiellement orale.

L'apport essentiel à transmettre est la volonté de supporter l'effort physique requis par la longueur de la marche. Celle-ci se transmet par l'exemple et l'amour de la tradition. En dehors de cette exigence, aucune connaissance n'est requise.

Le *Sancte Maximine, ora pro nobis* (« Saint Maximin, priez pour nous »), chanté fréquemment, est suffisamment simple pour être vite appris par le nouveau processionneur.

Les autres savoir-faire sont ceux qui permettent à la procession de bien se dérouler.

Ce bon déroulement, assuré par la confrérie de Saint Maximin, nécessite de l'expérience. Par exemple, il faut savoir qu'il faut vérifier tels points du parcours parce que la végétation a tendance à l'envahir, estimer les besoins pour passer les commandes du déjeuner de la procession bien avant d'avoir reçu les commandes. Ces tâches sont collectives et, chaque année, les plus jeunes apprennent des anciens.

Les agriculteurs enseignent à leurs successeurs les travaux préparatoires pour le passage du cortège sur leurs terres.

Les familles qui fleurissent les quarante-huit croix du parcours réalisent en général ce travail à plusieurs générations, ce qui assure la transmission.

Pour les personnes intéressées qui ne bénéficient pas de cette transmission directe par des proches,



## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

le site internet de la mairie de Magnac-Laval consacre une page à la procession sur laquelle est identifié un contact qui pourra les diriger vers un confrère pour des questions pratiques. Un article dédié sur Wikipédia propose une information plus complète.

Les nouveaux processionneurs peuvent se référer au *Recueil des prières et livret d'accompagnement du processionneur* qui contient les chants entonnés pendant la procession, en général par le seul chœur des chantres, ce qui n'empêche pas à chacun de se joindre à lui. Sa première édition date de la fin du XVIIe siècle, les suivantes de 1753, 1806, 1843, 1903, 2021 et 2024. Cette dernière édition, de haute qualité, est disponible depuis mai 2024 après le succès d'une souscription lancée par la confrérie de Saint Maximin, à Magn'Accueil, l'office du tourisme de Magnac-Laval.

### II.2. Personnes/organisations impliquées dans la transmission

L'Antique confrérie de Saint Maximin est l'acteur central de la pratique et de la transmission de la tradition.

Son existence, sous un nom avoisinant, est attestée par un écrit de 1502 à Magnac (nom de la ville jusqu'en 1758). Si peu d'écrits subsistent, elle est mentionnée sous son nom actuel dans les recueils de prières de la procession aux XVIIIe et XIXe siècles.

La confrérie, outre la procession de Neuf lieues et la procession des Remparts qui la précède, organise la procession de La lieue, dédiée à la Vierge (le dimanche suivant l'Ascension) et apporte son soutien à d'autres processions comme celle « du Couret » à Dompierre-les-Églises (un dimanche du mois d'août).

L'objet statutaire de la confrérie est le maintien des traditions locales, spécialement du culte de saint Maximin. Elle est actuellement constituée de 28 membres. Les membres de la confrérie sont intégrés selon un processus en trois étapes : (1) la proposition à un marcheur fidèle (de sexe masculin) de la procession de la rejoindre ; (2) s'il en accepte le principe, acte de candidature ; (3) admission décidée par un vote en assemblée générale. On est confrère pour la vie. Les confrères élisent en leur sein leur bureau, dont le président appelé « bayle », deux vice-bayles, un trésorier et un secrétaire.

Les tâches assurées par la confrérie couvrent la préparation matérielle de la procession (vérification de l'état des chemins et des croix, préparation du déjeuner), l'organisation, les relations avec les partenaires (sous-préfecture, mairie, gendarmerie, paroisse, autres confréries pour les nombreuses pratiques partagées) et les tâches administratives. Les confrères se réunissent lors d'événements clés dont le principal est la procession de Neuf lieues.

La confrérie n'est pas la seule partie prenante dans l'organisation et la transmission de la procession : des proches de la confrérie, notamment des femmes, particulièrement actives dans l'organisation du déjeuner ; la paroisse, dont le prêtre est traditionnellement doté de la santé et du goût de l'effort nécessités par cette longue procession ; les communes, dont les habitants se retrouvent sur le parcours ; les familles qui se transmettent l'honneur et la charge de la décoration de « leur » croix, de génération en génération ou lors de cessions des habitations concernées ; les agriculteurs qui ouvrent les clôtures et fauchent des passages pour les traversées de leurs parcelles.

## III. HISTORIQUE

### III.1. Repères historiques

#### Saint Maximin et son rôle dans l'histoire de l'Église

Saint Maximin a été, de 330 à 346, évêque de Trèves, l'une des capitales de l'Empire romain et l'un

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

des lieux de résidence de l'empereur Constantin puis de ses fils. Au-delà de sa charge éminente à la tête de cet important diocèse, Maximin s'est illustré dans la lutte contre l'arianisme, doctrine hérétique fondée par le théologien Arius remettant en cause la nature divine du Christ. Les partisans de cette hérésie connurent de nombreuses victoires, comme l'éviction de l'évêque Athanase de son diocèse d'Alexandrie, autre capitale de l'Empire. Maximin accueillit Athanase à Trèves, témoignant ainsi de sa loyauté, son courage et son sens de la charité. Il co-présidera avec Ossius de Cordoue le concile de Sardique en 343, qui marquera le début du déclin de l'arianisme.

Le texte le plus complet sur son histoire personnelle, écrit plusieurs siècles après sa mort et ne recueillant pas l'unanimité chez les historiens, le voit naître dans une famille aristocrate de Mouterre-Silly (Poitou). Brillant et aisé, Maximin va étudier les lettres dans une des meilleures écoles publiques de l'Empire romain : celle de Trèves. Alors que son niveau d'instruction aurait pu le mener à de hautes fonctions dans l'administration, il choisit d'entrer dans les ordres. Remarqué par l'évêque Agrice de Trèves, il lui succède à son décès en 330. Il mourut en 346 dans le Poitou. Saint Paulin, qu'il avait ordonné prêtre, lui succéda à Trèves.

### Saint Maximin et Magnac-Laval

Selon l'hagiographe de saint Maximin, en apprenant la mort de leur évêque, les fidèles de Trèves décidèrent d'aller chercher son corps en Poitou, ce qu'ils firent à l'insu de ceux qui en avaient la garde. Les Poitevins, mécontents de cet enlèvement, les auraient poursuivis et rejoints « après trois jours de marche », ce qui pourrait correspondre à Magnac. Un miracle aurait alors permis un accord entre les deux groupes et la décision divine du retour du corps à Trèves, où il fut inhumé cérémonieusement. Ses reliques connurent ensuite une histoire mouvementée. L'église de Magnac en reçut une part au XIV<sup>e</sup> siècle, qui fut « élevée » (présentée au cours d'une cérémonie) en 1659. Depuis 1897, elles reposent dans un reliquaire célébré en tête du cortège de la procession des Remparts le jour de la Pentecôte.

Ce possible lieu de rencontre entre Trévirois et Poitevins pourrait être une explication de l'ancienneté du culte de saint Maximin à Magnac-Laval, attesté en 770 par la présence d'un prieuré portant son nom.

## III.2. Évolution/adaptation/emprunts de la pratique

La procession existe depuis au moins le seizième siècle dans sa configuration actuelle. Le chanoine J. Bertrand, doyen de la paroisse de Magnac-Laval de 1930 à 1950 puis aumônier de l'hôpital Beauséjour de la ville, a conduit des recherches minutieuses sur son origine.

Selon lui, les processions dans la région remontent au Ve siècle. Compte tenu de la prééminente dévotion à saint Maximin et du rayonnement du prieuré Saint Maximin institué en 770 à Magnac (nom de la ville jusqu'en 1758), il y a tout lieu de penser qu'une procession lui était alors consacrée. Cependant, le chanoine Bertrand retient, pour l'institution de la procession dans sa forme actuelle, l'année 1591, « entre la reconstruction de l'église marquant l'institution de la cure communaliste Saint Maximin en 1589 » et « la cessation des guerres de religion en 1598 ». Il établit en effet le lien entre la mission de la cure de Magnac de porter assistance aux paroisses voisines, plus fragiles devant l'« hérésie », et l'itinéraire de la procession qui les traverse.

Depuis cette date, elle a eu lieu tous les ans sans aucune exception, même dans les périodes les plus difficiles. Pendant la Révolution notamment, où les églises étaient fermées, les processionneurs ont maintenu la tradition en commençant le trajet devant le porche de l'église. Plus près de nous, en 2021 en raison du couvre-feu dû à la Covid auquel aucune dérogation n'a été possible, la partie nocturne qui prend normalement fin avant le petit-déjeuner a été avancée au dimanche après-midi de la Pentecôte afin qu'il n'y ait pas de marche de nuit, la deuxième partie ayant eu lieu aux heures habituelles le lundi.

L'itinéraire n'a quasiment pas évolué, même si les évaluations écrites de sa longueur ne sont pas

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

toujours identiques. Les archives de la paroisse de 1872 évoquent une distance d'« un peu moins de 60 km ». Le *Recueil des prières qui se chantent* édité en 1903, de 50,4 km. Pour la préparation du *Recueil des prières* de 2021, le parcours a été mesuré à 53,02 km.

Des travaux publiés par l'association Archéologie en Limousin en 2003 montrent que la procession emprunte d'anciennes voies romaines, notamment, sur six kilomètres, sur la voie Augustoritum-Argentomagus (Limoges-Argenton-sur-Creuse), aujourd'hui disparue sous les cultures au gré des réorganisations des routes et des parcelles. Ces observations peuvent être rapprochées de similitudes entre la procession et les « abarualia », fêtes agraires gallo-romaines se déroulant au mois de mai : prière pour une bonne production agricole, pratique des couronnes, clameurs, consommation de « mijot » à base de vin doux maintenant abandonnée, fin de parcours alignée avec les rayons du soleil, pratique à laquelle les Romains étaient attachés : autant d'éléments qui font penser que la procession de Neuf lieues a tiré son origine, sans que ce soit attesté, de traditions antérieures à l'arrivée du catholicisme.

Dans la pratique, des chevaux ont accompagné la procession jusque dans les années 1950-60. Ils permettaient de transporter les processionnaires affaiblis par l'effort. Instituée en 1806, cette pratique était à l'origine destinée à « relever » la dignité du clergé et du chœur des chantres.

La procession a vocation à conserver sa pratique traditionnelle plutôt qu'à se transformer.

Dans le respect de la tradition, son parcours est quasiment inchangé y compris dans des propriétés privées ; sa date est restée le lundi de la Pentecôte bien qu'il ne soit plus férié, de même que ses horaires, le fleurissement des croix et la bénédiction à chaque station.

La procession a cependant connu quelques adaptations, en particulier au cours des dernières décennies.

Ainsi, le latin a, pour certains psaumes, progressivement laissé la place au français, comme en témoigne le *Recueil des prières* de 2024. Cependant, comme indiqué en I.5, la bénédiction reste dans plus de la moitié des cas, au choix des officiants, en latin, sous la forme d'un dialogue chanté de six prières entre l'officiant et les processionnaires. Par ailleurs, plusieurs chants latins en grégorien ont été conservés en raison de leur caractère historique et de leur spécificité : leur mélodie permet de les dater du XVIIe siècle. Ils correspondent à une pratique de chant ancienne attestée aux XVIIe et XVIIIe siècles dans le diocèse de Limoges et disparue depuis.

Les organisateurs ont dû prendre en compte les contraintes de la sécurité routière. Il est ainsi fait appel à la Gendarmerie nationale pour deux parties du parcours, notamment les derniers kilomètres où la foule se joint au cortège ou se positionne sur les bas-côtés. Du reste, tout au long du parcours, la tête du cortège est occupée par un membre de la confrérie équipé d'une veste fluorescente, sécurité routière oblige.

Le nombre de processionnaires évolue avec le temps. Le décompte de 1872 fait état de 400 personnes à Pézard, 276 à la passerelle, 547 à Chercorat, quatre stations avant l'arrivée à Magnac-Laval. La large participation (régionale et non limitée aux croyants) était relevée le 31 janvier 1899 dans une communication en séance à la société archéologique et historique du Limousin par le chanoine André Lecler, membre de cette société et de plusieurs instituts et académies scientifiques. Il y indiquait qu'en fin de parcours, « un peu avant le retour à la ville, la population de celle-ci et même de tous les lieux voisins se porte au-devant de la procession, au village de Sirvenon, où s'organise une sorte de frairie où le profane se mêle quelque peu au religieux ».

Le nombre de participants a atteint un sommet en 1975 où il a dépassé les 700 à Pézard et à la passerelle. Dans les années 1990, ces nombres étaient compris entre 500 et 600. En 2018-2022, ils étaient inférieurs à 200.

## **IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE**

### **IV.1. Viabilité**

#### *Vitalité*

Le nombre de processionneurs varie selon l'emplacement du comptage.

Alors que la religion catholique est moins présente qu'il y a quelques décennies, il existe un socle d'environ deux cents personnes (les nombres historiques sont indiqués en I.3) qui permet de « faire cortège ».

Ce socle assure la vitalité de la procession. Il est constitué de marcheurs, croyants et non-croyants, heureux de parcourir cette campagne dans un effort alliant spiritualité et convivialité avec leurs compagnons de route. Cette harmonie entre spiritualité, cadre naturel et partage marque tous ceux qui ont eu la chance de la vivre.

Nombre de familles, disséminées aujourd'hui loin de la région, ont fait de la procession une occasion de retrouvailles annuelles.

#### *Menaces et risques*

Il n'y a pas de menaces directes connues.

### **IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)**

#### *Modes de sauvegarde et de valorisation*

L'information publique est principalement disponible sur le site internet de la Mairie de Magnac-Laval. Un contact y est proposé pour des personnes à la recherche des informations pratiques nécessaires pour se lancer dans cette longue épreuve.

Le *Recueil des prières et livret d'accompagnement du processionneur*, qui présente le parcours détaillé et les chants, est disponible auprès de la confrérie de Saint Maximin et de Magn'Accueil, l'office du tourisme de la ville.

Une page Facebook et un compte Instagram ont été créés en avril 2024 afin d'entretenir la relation avec les sympathisants de la procession.

#### *Actions de valorisation à signaler*

Si la procession de Neuf lieues est connue au sein de la population dans la région, il n'y a pas de volonté de « valorisation » en termes de communication. *Le Populaire du Centre* publie un article tous les ans, FR3 présente un reportage tous les trois ans environ et *Le Monde* n'a pas publié d'article sur le sujet depuis 1980.

La confrérie de Saint Maximin a créé en 2021 une nouvelle version du *Recueil des prières et livret d'accompagnement du processionneur*, l'édition précédente, en latin, datant de 1903. A la suite de ce travail réalisé à faible coût de fabrication, la confrérie a lancé une souscription pour une édition de haute qualité. La réussite de cette souscription a permis l'impression du nouveau *Recueil* en mai 2024, à temps pour la procession de 2024.



## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

### *Modes de reconnaissance publique*

La mairie de Magnac-Laval a introduit une information claire sur la procession, invitant à une prise de contact, sur son site internet en février 2024.

### **IV.3. Mesures de sauvegarde envisagées**

La pérennité de la procession constitue la raison d'être de la confrérie de Saint Maximin. Avec les nombreuses personnes qui l'assistent, elle veille à la qualité de la préparation et à la transmission de la tradition, sans prosélytisme.

Plusieurs mesures sont engagées :

- La principale mesure consiste à veiller à la qualité de la procession dans le respect de la tradition, comme cela est développé plus haut : préparation des chemins, bon état des croix, déjeuner chaud sous un abri sont essentiels pour des processionneurs fatigués. Cette responsabilité essentielle à la sauvegarde est assumée par les confrères résidant à Magnac-Laval et leurs proches.
- La confrérie a réédité en 2024 le *Recueil des prières et livret d'accompagnement du processionneur*.
- Un projet, en cours de réalisation, consiste en l'acquisition d'un terrain communal à proximité de la station actuelle de Sirvenon, en fin de procession avant le retour à Magnac-Laval. La confrérie souhaite maîtriser cette station importante où la procession devient cérémoniale. Il y a besoin de place pour les nombreux marcheurs et les voitures suiveuses, alors que la route départementale bordant la station de Sirvenon est fortement fréquentée en début de soirée du lundi de Pentecôte.
- Sur la propriété du château de Chercorat avec l'accord du propriétaire, un chêne sera planté en novembre 2024 à l'emplacement du « chêne de saint Maximin », qui se trouvait sur le parcours de la procession. Ce chêne, référencé dans plusieurs ouvrages, a été foudroyé puis arraché il y a une trentaine d'années.
- La confrérie et les propriétaires de la maison de Pézard envisagent de reprendre une étonnante tradition qui avait disparu : la traversée de la maison en son couloir central par le cortège vers 5 heures du matin.

### **IV.4. Documentation à l'appui**

#### *Récits liés à la pratique et à la tradition*

La tradition est essentiellement transmise par voie orale et par pratique, ce qui a laissé peu de place à l'écrit.

Citons trois écrits qui apportent un éclairage sur l'histoire non écrite : (1) un différend illustrant la sensibilité des pratiquants au déroulement de la procession, (2) des abus liés à l'alcool et (3) la traditionnelle traversée de la maison de Pézard par le cortège :

- Un différend a opposé dans les années 50 deux grands serviteurs de la procession : le chanoine J. Bertrand, curé-doyen de Magnac-Laval de 1930 à 1950 et auteur de *Saint Maximin et son culte* et René d'Abadie, auteur de *La Procession de Neuf lieues*. Dans des échanges écrits, véhéments et argumentés, chacun défend sa position sur la place de la bannière et de la croix processionnaire dans le cortège. R. d'Abadie évoque même le risque que les curés-doyens de Magnac-Laval puisse « modifier successivement chacun des usages de la procession jusqu'à déformer la tradition. » En définitive, la bannière est rapidement revenue en tête de cortège et, depuis l'abbé Roland Hett dans les années 70, la croix à proximité du prêtre.
- La procession a connu longtemps des problèmes liés à une consommation abusive d'alcool. Ainsi,

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

l'abbé Fournier curé-doyen de Magnac-Laval écrivait en 1686 une note sur les « maudits pécheurs » qui font la « débauche » lors de la procession, « ces ivrognes qui se font suivre à des voitures qui leur portent du vin dans plusieurs postes où ils boivent avec la même joie et impiété que s'ils étaient dans un cabaret. »

- La maison de Pézard a été traversée par les processionneurs jusqu'à il y a quelques années, tradition qui devrait reprendre en 2025. René d'Abadie, dans son opuscule de 1945, cite ces vers, relevés dans un ouvrage de Joseph Normand, principal du Collège de Magnac-Laval de 1858 :

« Là, par un saint respect des coutumes antiques  
Conservé par le temps dans ses humbles pratiques,  
Il faut que tous les gens de la procession  
Du simple paysan traversent la maison.  
On se signe en entrant et dans l'humble chaumière  
Sans cesser de prier passe la foule entière. »

### *Inventaires réalisés liés à la pratique*

La statue de Saint Maximin est l'objet de la notice descriptive n°PM87001126 dans la base Palissy (<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM87001126>) [consulté le 15 octobre 2024].

L'église de Saint Maximin est inscrite sous le n°PA00100385 dans la base Mérimée (<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00100385>) [consulté le 15 octobre 2024].

Le vitrail de 1900 figure au patrimoine de la région Nouvelle-Aquitaine sous le nom « Verrière hagiographique : la procession dédiée à saint Maximin » dont la référence est IVR74\_20128700381NUCA (<https://www.patrimoine-nouvelle-aquitaine.fr/Default/doc/IllustrationsMed/e1d77a30-b929-4bc6-b7b2-30f787740610/verriere-hagiographique-baie-5-la-procession-dediee-a-saint-maximin>) [consulté le 15 octobre 2024].

Le vitrail de 1988 figure au patrimoine de la région Nouvelle-Aquitaine sous le nom « Verrière hagiographique : la procession dédiée à saint Maximin » dont la référence est IVR74\_20128700382NUCA (<https://www.patrimoine-nouvelle-aquitaine.fr/Default/doc/IllustrationsMed/1455b86e-8ae2-4368-8e00-535d1cc64d1a/verriere-hagiographique-la-procession-de-saint-maximim>) [consulté le 15 octobre 2024].

### *Bibliographie sommaire*

D'Abadie René, *La Procession de Neuf lieues*, Imprimerie A. Bontemps, Limoges, 1945

Bertrand J. et Charrier Pierre, *Saint Maximin et son culte*, Imprimerie M. Lescuyer et Fils, Lyon, 1956

Bonnaud Louis, *La procession de Neuf Lieues à Magnac-Laval*, Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin, t. 123, p. 113-137, 1995.

Hascoët Joël, *Les troménies bretonnes. Un mode d'anthropisation de l'espace à l'examen des processions giratoires françaises et belges* : Mémoire de DEA d'ethnologie, Brest : UBO sous la direction de Donatien Laurent & Jean-François Simon, 1081 pages, 2010. Voir pages 247-297. En ligne : [https://theses.hal.science/tel-00550144/file/Joel\\_Hascoet\\_2010\\_These\\_vol\\_I.pdf](https://theses.hal.science/tel-00550144/file/Joel_Hascoet_2010_These_vol_I.pdf) [consulté le 13 octobre 2024].

Hascoët Joël, *Les troménies bretonnes. Un mode d'anthropisation de l'espace à l'examen des processions giratoires françaises et belges* : Mémoire de DEA d'ethnologie, Brest : UBO sous la direction de Donatien Laurent & Jean-François Simon, 1081 pages, 2010. Voir pages 803-812. En ligne : [https://theses.hal.science/tel-00550144/file/Joel\\_Hascoet\\_2010\\_These\\_vol\\_III.pdf](https://theses.hal.science/tel-00550144/file/Joel_Hascoet_2010_These_vol_III.pdf) [consulté le 13 octobre 2024].

### *Filmographie sommaire*

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN FRANCE

*La Procession de neuf lieues*, film muet sans réalisateur connu, années 1972 et 1976, 21 minutes, disponible à la cinémathèque de Nouvelle-Aquitaine. En ligne : <https://cdna.memoirefilmiquenouvelleaquitaine.fr/films/la-procession-de-neuf-lieues> [consulté le 13 octobre 2024]

*La Croix et la bannière*, réalisé par Jean-Pierre Cavallé (LISST-CAS, EHESS) et Jean-François Vignaud (Institut des Etudes Occitanes du Limousin), production Institut d'Etudes Occitans du Lemosin, 2015, 43 minutes. En ligne : <https://sms.hypotheses.org/10946> [consulté le 13 octobre 2024] ;

### Sitographie sommaire

Site de la mairie de Magnac-Laval présente une information à jour sous l'onglet « Patrimoine », URL : <https://magnac-laval.fr/fr/rb/2069459/procession-de-neuf-lieues>, [consulté le 13 octobre 2024] ;

Page Wikipédia, URL : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Procession\\_de\\_Neuf\\_lieues](https://fr.wikipedia.org/wiki/Procession_de_Neuf_lieues) [consulté le 13 octobre 2024].

## V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

### V.1. Praticien(s) rencontré(s) et contributeur(s) de la fiche

#### Noms, fonctions, coordonnées

Jean-Claude Meunier, bayle (président) de la confrérie de Saint Maximin  
L'Ebaupin, 36330 Velles  
06 08 71 89 04  
[marinette.meunier@sfr.fr](mailto:marinette.meunier@sfr.fr)

Éric Sparhubert, maître de conférences en histoire de l'art ancien et médiéval à l'université de Limoges, membre de la confrérie de Saint Maximin ;  
33 rue François Mitterrand, 87032 Limoges,  
06 73 08 20 50  
[ericparhubert@hotmail.com](mailto:ericparhubert@hotmail.com)

Xavier Guibert, maire de Magnac-Laval  
Mairie, 87190 Magnac-Laval  
05 55 68 52 54  
[xguibert@magnac-laval.fr](mailto:xguibert@magnac-laval.fr)

Jean-Pierre Cavallé, chercheur et professeur d'anthropologie historique à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), co-réalisateur du film *La Croix et la Bannière*  
Maison de la Recherche  
5 allée Antonio Machado, 31058 Toulouse Cedex 9  
Tél 05 55 71 58 09  
[jean-pierre.cavaille@ehess.fr](mailto:jean-pierre.cavaille@ehess.fr)

Jacques Pérot, conservateur général honoraire du patrimoine.  
11 rue de Bellechasse, 75007 Paris  
06 70 15 68 74  
[jacques.perot@orange.fr](mailto:jacques.perot@orange.fr)

## V.2. Soutiens et consentements reçus

Les lettres de soutien et de consentement sont jointes à la présente fiche, de même que la liste plus détaillée que ci-dessous des rédacteurs et rédactrices, dont plusieurs assurent des fonctions électives dans la région :

Rolland Caillaudaud, Magnac-Laval, Haute-Vienne

Margot Chevalier, Magnac-Laval, Haute-Vienne

Vincent Damar, maire de Saint-Junien-les-Combes, Haute-Vienne

Christine Debroche, conseillère municipale de Magnac-Laval, Haute-Vienne

Marie Domain, Versailles, Yvelines

Sophie Ducourtioux, Oradour-Saint-Genest, Haute-Vienne

Alexandra Freulon, conseillère municipale de Magnac-Laval, Haute-Vienne

Laurent Gansonré, curé de la paroisse Saint Martin qui inclut Magnac-Laval, Le Dorat, Haute-Vienne

Elisabeth Ginter, Blois, Loir-et-Cher

Xavier Guibert, maire de Magnac-Laval, Haute-Vienne

Ludovic Lamant, Saint-Sornin-Leulac, Haute-Vienne

Audrey Marquis, Dinsac, Haute-Vienne

Sylvain Marsaudon, Le Dorat, Haute-Vienne

Jean-Luc Massonneau, vice-bayle de la confrérie de Saint Maximin, Magnac-Laval, Haute-Vienne

Jean-Claude Meunier, bayle de la confrérie de Saint Maximin, Velles, Indre

Louise Misset, Saint-Hilaire-la-Treille, Haute-Vienne

Corinne Perrot, maire de La Bazeuge, Haute-Vienne

Jean-Louis Rouet, maire de Saint-Léger-Magnazeix, Haute-Vienne

Madeleine Saillard, maire de Droux, Haute-Vienne

Bruno Schira, maire du Dorat, Haute-Vienne

Gilles Toulza, vice-président de Limoges Métropole, Couzeix, Haute-Vienne



## VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

### VI.1. Rédacteur(s) de la fiche

#### Nom et fonctions

Serge Périneau, ingénieur, membre de la confrérie de Saint Maximin

#### Coordonnées

La Sagne Barrat, 87190 Magnac-Laval  
8 rue de la Mission Marchand, 75016 Paris  
06 07 28 52 47  
[serge.perineau@axen.fr](mailto:serge.perineau@axen.fr)

### VI.2. Enquêteur(s) ou chercheur(s) associés ou membre(s) de l'éventuel comité scientifique instauré

#### Nom(s)

Sans objet

#### Fonctions

#### Lieux(x) et date/période de l'enquête

Haute-Vienne, Mai 2024

### VI.3. Données d'enregistrement

#### Date de remise de la fiche

23/10/2024

#### Année d'inclusion à l'inventaire

2024

#### N° de la fiche

2024\_67717\_INV\_PCI\_FRANCE\_00546

#### Identifiant ARKH

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvksrg</uri>